

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



**PROCÈS VERBAL
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du mardi 14 décembre 2022**

À son 82ème séance publique, le 14 décembre à dix-huit heures, le conseil communautaire de Limoges Métropole, légalement convoqué le jeudi 08 décembre 2022 s'est réuni en séance publique à la Mairie de la Région Nouvelle Aquitaine - site de Limoges, sous la présidence de Guillaume GUYON, Président.

Philippe JANCIOT, désigné au scrutin de l'ouverture de la séance, a rempli les fonctions de secrétaire de séance.

Présents :
Guillaume GUYON, Renaud BEAUMAIS, Raphaël BARRÈRE, Gilles BENOIST, Fabrice DECKER, Céline DEKALE, Catherine HAUCHEREAU, Anne-Laure BENOIST, Gaëlle MARTEL, Jean-Marie LAGRÈS, Pascal ROBERT, Sandrine GENTH, Philippe JANCIOT, Agnès BOUVER, Vincent LEBLANC, en poste de M. ARMANDO TIZZI, Claude CHAMPAGNE, Anne LEBLANC, Marie-Eve TAYSSIE, Françoise BOISSON, Marie-Christine BENOIST, Anne-Charlotte BERTHELEMY, Pascal THÉBAULT, Jean-Yves BENOIST, Jean-Claude BENOIST, Vincent VIREUX, Ludovic CHAUVIN, Serge BOUILLON, Stéphane DRA, Franck BENOIST, Delphine BELLEREAU, Stéphane BENOIST, Stéphane GUYON, en poste de M. ARMANDO TIZZI, Stéphane GUYON, Laurence GUYON, Olivier CHAUVIN, Nicolas LAFONT, Christophe GUYON, Jean-Luc LAUREN, Laurence BENOIST, Vincent BENOIST, Maud CHAMPAGNE, Lucile BENOIST, Anne-Charlotte BENOIST, Sandrine GENTH, Sandrine BENOIST, Marie-Christine BARRÈRE, Stéphane FERRIER, Nadine BEY, Catherine ROBERT, Sandrine GENTH, Patricia VILLARD, Mathilde GUYON, Pascal BENOIST, Isabelle LAVERGNE DELAUNAY, Valérie BENOIST, Anne-Marie CHAMPAGNE.

Absents (excusés, en délégation de pouvoir) :
Guillaume GUYON, en poste de M. Armando TIZZI
Jean-Yves BENOIST, en poste de M. Armando TIZZI
Claude CHAMPAGNE, en poste de M. Armando TIZZI
Vincent VIREUX, en poste de M. Raphaël BARRÈRE
Marie-Chantal BENOIST, en poste de M. Stéphane LEBLANC (après la délibération 1.0)
Marie-Chantal BENOIST, en poste de M. Stéphane LEBLANC (après la délibération 1.0)
Armando TIZZI, en poste de M. Stéphane LEBLANC (après la délibération 1.0)
Guillaume GUYON, en poste de M. Stéphane LEBLANC (après la délibération 1.0)
Nicolas LAFONT, en poste de M. Stéphane LEBLANC (après la délibération 1.0)
Laurence BENOIST, en poste de M. Stéphane LEBLANC (après la délibération 1.0)
Philippe JANCIOT, en poste de M. Stéphane LEBLANC (après la délibération 1.0)
Vincent VIREUX, en poste de M. Stéphane LEBLANC (après la délibération 1.0)
Agnès BOUVER, en poste de M. Stéphane LEBLANC (après la délibération 1.0)
Marie-Christine BARRÈRE, en poste de M. Stéphane LEBLANC (après la délibération 1.0)
Sandrine GENTH, en poste de M. Stéphane LEBLANC (après la délibération 1.0)
Patricia VILLARD, en poste de M. Stéphane LEBLANC (après la délibération 1.0)

Absents (excusés) :
Vincent VIREUX (après la délibération 5.1), Vincent BEY (après la délibération 5.1)

Le Président a constaté que le nombre de quorum prévu à l'article L1213-17 du Code général des collectivités territoriales était rempli durant la séance du conseil communautaire.

PROCÈS VERBAL

Procès-verbal du conseil communautaire du 14 décembre 2022

1 DOCUMENT - Publié le 9 Mars 2023



PV_CONSEIL_14122022_.pdf
(.pdf, 2,2 Mo)

 TÉLÉCHARGER